

Politique en matière de propriété d'actions

À qui s'applique la présente politique?

La présente politique s'applique à tous les directeurs et membres de la haute direction de Les Compagnies Loblaw Limitée et de ses filiales canadiennes (collectivement, « Loblaw » ou la « Société »).

Qu'est-ce que la politique en matière de propriété d'actions et pourquoi est-elle importante?

La présente politique définit les exigences en matière de propriété d'actions pour les directeurs et les membres de la haute direction de la société. La participation importante des directeurs et des membres de la haute direction est dans l'intérêt de la société, car elle harmonise leurs intérêts avec ceux des actionnaires de la société.

Exigences de la politique

Directeurs

Les directeurs non cadres doivent maintenir un placement total en actions dans la société ayant une valeur marchande courante d'au moins quatre (4) fois leurs honoraires annuels. Pour déterminer s'ils atteignent ce niveau d'actionnariat, les directeurs peuvent tenir compte des avoirs de :

- Actions ordinaires
- Unités d'actions différées (UAD)
- Actions ordinaires détenues par un conjoint ou un partenaire

Les directeurs doivent atteindre ce niveau d'actionnariat au cours des cinq années suivant leur nomination ou leur élection au Conseil, puis maintenir au minimum ce niveau par la suite. Si les directeurs reçoivent une augmentation de leur retenue annuelle, ils auront cinq ans à compter de la date de l'augmentation pour atteindre la nouvelle valeur d'actionnariat exigée. Jusqu'à ce qu'ils atteignent le niveau d'actionnariat, les directeurs doivent assumer 100 % de leurs honoraires de directeur et de comité sous forme d'unités d'actions différées. Une fois le niveau d'actionnariat atteint, les directeurs doivent assumer au moins 50 % de leurs honoraires de directeur et de comité sous forme d'unités d'actions différées.

Membres de la haute direction

Les membres de la haute direction doivent maintenir un placement total en actions dans l'entreprise ayant une valeur marchande courante d'au moins le multiple de leur salaire de base ci-dessous :

Titre	Multiple du salaire de base
Président et chef de la direction	5 fois
Chef des finances, chef de l'exploitation et vice-présidents directeurs ou l'équivalent	2 fois
Vice-président principal	0,5 fois

Numéro de la politique : C03.009.2025

Entrée en vigueur :
novembre 2025

Prochaine date de révision :
novembre 2026

Propriétaire de la politique :
Services juridiques de Weston

Pour déterminer s'ils atteignent leur niveau d'actionnariat, les membres de la haute direction peuvent tenir compte des avoirs de :

- Actions ordinaires
- Unités d'actions différées (UAD)
- Valeur dans le cours, mais non exercée, de l'option d'achat d'actions
- Actions ordinaires détenues par un conjoint ou un partenaire

Période d'accumulation

Les membres de la haute direction nouvellement embauchés ou promus doivent atteindre leur niveau d'actionnariat au cours des cinq années suivant leur embauche ou leur promotion, selon le cas. Si un membre de la haute direction reçoit par la suite une promotion ou une augmentation du salaire de base, le membre de la haute direction aura cinq ans à compter de la date de cette promotion ou augmentation salariale pour atteindre la nouvelle valeur d'actionnariat.

Avant qu'ils n'atteignent leur objectif, les membres de la haute direction doivent, lors de l'exercice de toutes options d'achat d'actions ou de l'acquisition d'unités d'action temporaires inaccessibles ou d'unités d'action au rendement, choisir de détenir une valeur de 50 % ou plus des produits après-impôts des actions ordinaires.

Les membres de la haute direction sont encouragés à participer au Régime d'actionnariat des employés jusqu'à ce qu'ils atteignent leur objectif. Une fois l'objectif atteint, les membres de la haute direction doivent le maintenir à ce niveau minimal pendant la durée de leur mandat.



Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Si vous êtes un directeur ou un membre de la haute direction, vous avez cinq ans à compter de votre date d'embauche, de promotion, d'élection ou de nomination pour répondre à vos exigences en matière de participation.

Période de maintien postérieure à l'emploi

Le président et chef de la direction de la société, doit maintenir un placement total en actions dans l'entreprise ayant une valeur marchande courante égale à cinq fois son salaire de base le plus récent pendant un minimum de douze mois après avoir quitté l'entreprise pour quelque raison que ce soit.

Mutations au sein du groupe et doubles rôles

Si un directeur ou un membre de la haute direction occupe un nouveau poste au sein du groupe de compagnies Weston, il peut compter certains titres dans le cadre d'une nouvelle obligation d'actionnariat, le cas échéant. Consultez l'annexe « A » pour en savoir plus. Le comité de la gouvernance peut décider, à sa discrétion, si les niveaux d'actionnariat ont été atteints dans le contexte de toute incidence découlant de transferts au sein du groupe ou de doubles rôles.

Négociation et conformité

Les directeurs et les membres de la haute direction doivent aviser le secrétaire général avant de négocier des titres de la société, de Weston ou de Propriétés de Choix. Veuillez vous reporter à la politique en matière d'opérations sur titres de la société.



Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Si vous êtes un directeur ou un membre de la haute direction, communiquez avec le secrétaire général avant d'acheter ou de vendre des actions, de négocier des options d'achat d'actions ou d'effectuer d'autres transactions avec les titres de Loblaw, de Weston ou de Propriétés de Choix.

Les membres de la haute direction doivent signer un rapport annuel de conformité ou confirmer d'une autre manière leur participation dans les capitaux propres. Les rapports de conformité personnels indiquant les avoirs admissibles de chaque membre sont préparés et distribués annuellement par les Ressources humaines. Si les membres de la haute direction notent des inexactitudes dans leurs rapports personnels, ils doivent en aviser les Ressources humaines.

Évaluation

Pour calculer la valeur des avoirs des directeurs et des membres de la haute direction, les titres sous-jacents sont évalués à la valeur marchande actuelle au moment du calcul.

Définitions

Conseil d'administration : désigne le conseil d'administration de Loblaw

Comité de gouvernance : désigne le comité de la gouvernance, de la gestion des talents et de la rémunération de Loblaw

Propriétés de Choix : désigne la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix

Actions ordinaires : désignent les actions ordinaires de la société

UAD : désigne les unités d'actions différées de la société

Membres de la haute direction : comprend le président et chef de la direction, chef des finances, chef de l'exploitation et vice-présidents directeurs ou l'équivalent, y compris les présidents de division et les vice-présidents principaux

Weston : désigne George Weston Limitée



Pour toute question, veuillez communiquer avec le service de rémunération des membres de la haute direction ou les Services juridiques et lire les documents connexes suivants :

- [Politique en matière d'opérations sur titres](#)



Mot de la fin et évaluation annuelle

L'interprétation de la présente politique relève du VPE, chef de la direction des affaires juridiques. La présente politique est révisée annuellement par le comité de la gouvernance et approuvée par le conseil d'administration.

Annexe A : Mutations au sein du groupe et doubles rôles

Pour déterminer si leur niveau d'actionnariat est atteint, si :

- une personne élue ou nommée directeur de l'entreprise et qui occupait ou qui continuera d'occuper le poste de directeur de Weston ou d'administrateur de Propriétés de Choix;
- un membre de la haute direction de l'entreprise a été muté de Weston ou de Propriétés de Choix;
- un membre de la haute direction de l'entreprise est également un membre de la haute direction de Weston ou de Propriétés de Choix;

cette personne peut également tenir compte des avoirs suivants au moment du transfert, du choix ou de la nomination, pourvu que ces avoirs soient admissibles à l'inclusion dans son obligation d'actionnariat précédente :

- les actions ordinaires de Weston et les parts de la fiducie de Propriétés de Choix, y compris les actions acquises et non acquises en vertu du régime d'unités restreintes à règlement unitaire de Propriétés de Choix;
- les unités d'actions différées de Weston et les parts différées de Propriétés de Choix;
- les options dans le cours, mais non exercées, d'achat d'actions ordinaires de Weston ou de parts de la fiducie de Propriétés de Choix;
- les actions ordinaires de Weston ou parts de la fiducie de Propriétés de Choix détenues par un conjoint ou un partenaire.

Les titres de Weston ou de Propriétés de Choix acquis après un transfert, une élection ou une nomination à la société seront exclus pour déterminer si le niveau d'actionnariat est atteint.

Le comité de la gouvernance peut décider, à sa discrétion, si les niveaux d'actionnariat ont été atteints dans le contexte de toute incidence découlant de transferts au sein du groupe ou de doubles rôles.